



# Pour une transition agroécologique en faveur de la biodiversité dans les Réserves de biosphère

## Rapport de synthèse

16 DECEMBRE 2020

Christine HERVÉ – Catherine CIBIEN

Le travail présenté est le résultat d'une convention signée entre l'AFB et le MAB France le 3/10/2018 qui fait l'objet d'un avenant dans le cadre de l'OFB signé le 16/11/2020.

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| I. Pour une transition agroécologique en faveur de la biodiversité dans les Réserves de biosphère .....  | 3  |
| A. Sensibilisation à l'agroécologie et à l'accompagnement à concevoir une transition agroécologique du Réseau français des Réserves de biosphère ..... | 5  |
| B. Recherche-action : accompagner la démarche de conception d'une transition agroécologique dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois .....    | 5  |
| Analyses et perspectives .....   | 7  |
| C. Mont Viso : Vers une agriculture et une alimentation durable dans le PETR du Grand Briançonnais.....  | 9  |
| D. Inventaire des expériences de transition agroécologiques menées dans la Réserves de biosphère du bassin de la Dordogne.....                         | 12 |
| Analyses et perspectives .....   | 14 |
| E. Archipel de Guadeloupe : du projet VALAB au projet RACOON .....   | 16 |
| F. Conclusion .....  | 16 |
| II. Conclusion générale .....  | 18 |
| Annexe I : Ateliers « Échangeons sur l'avenir de l'agriculture dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois ». .....                              | 19 |

## Liste des documents à disposition

Doc 1 - CR de la réunion du 28-04-2020

Doc 2 - 4 pages de Coline Rozanès

Doc 3 - Rapport de stage de Master 2 de Coline Rozanès

Doc 4 - Projet de thèse de Coline Rozanès

Doc 5 - Atelier d'échanges : La gestion des ressources naturelles

Doc 6 - Atelier d'échanges - Lien agriculture –tourisme

Doc 7 - Atelier d'échanges : La production maraîchère

Doc 8 - Atelier d'échanges : Elevage

Doc 9 - Rapport Mont Viso des étudiants du Master MAB 2019-20 de Toulouse et annexes

Doc 10 - Recueil des politiques publiques Laëtitia Goni-Lizoain-2020

Doc 11 - Description de 176 initiatives d'alimentation responsable et durable réparties sur l'ensemble de la RB du bassin de la Dordogne a également été réalisé

Doc 12 - Recueil de 24 initiatives Goni-Lizoain-2020

Doc 13 - Master 2 de Laëtitia Goni-Lizoain-2020

## I. Pour une transition agroécologique en faveur de la biodiversité dans les Réserves de biosphère

Cette partie du projet a été effectuée en collaboration avec :

Coline ROZANES, stagiaire master 2, Institut d'Urbanisme & d'Aménagement de Lille, RB du Marais Audomarois; Laetitia GONI-LIZOAIN, stagiaire Master 2 AgroParisTech Nancy, RB du bassin de la Dordogne ; Jean-François ARCHANGE, agriculteur, RB du Mont Ventoux ; Martine ATRAMENTOWICZ CNRS, MAB France; Elise AUDOUIN, INRA Toulouse AGIR "Agroécologies, Innovations, Ruralités" ; Luc BARBIER, chargé de mission du Marais Audomarois, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, RB du Marais Audomarois; Carla BARLAGNE, Aberdeen, Scotland, RB Archipel de la Guadeloupe ; Xavier BLETTERIE chargé de projet agriculture et forêt du Parc naturel régional du Queyras, RBT Mont Viso; Nathalie CHARLES, chargée d'étude promotion des produits agricoles, Parc naturel régional du Luberon, RB Luberon Lure ; Catherine CIBIEN, MAB France ; Mathilde COUDRAY chargée de mission de la chaire UNESCO alimentation ; Nadia DELJARY, élue de la RB Gorges du Gardon ; Jean-Louis DIMAN, INRA de Guadeloupe RBG ; Michel DURU, INRA Toulouse AGIR "Agroécologies, Innovations, Ruralités" ; Séverine FABRE, chargée de mission agriculture, syndicat mixte des gorges du Gardon RBGG ; Michel Pierre FAUCON, enseignant chercheur en écologie végétale et agroécologie, RBMA ; Christine HERVE, CNRS-INRA Dynafor, MAB France, Arnaud LARADE, chef du pôle aire d'adhésion, Parc national de la Guadeloupe RBG ; Elisa MARRACCINI, enseignante chercheuse agronome des territoires, RBMA ; Emmanuel MARSEILLE, directeur de l'association agrobio Perigord, RB du bassin de la Dordogne; Carine PIONETTI, Chercheuse affiliée au Centre for Agroecology, Water and Resilience, Université de Coventry ; Ken REYNA, responsable de pôle environnement et développement durable, Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux ; Alice ROTH, MAB France ; Olivier THEROND, INRAE Colmar ; Clara THERVILLE, Montpellier; Bastien VAN INGHELANDT, chargé de mission agriculture et préservation des milieux , CAPSO, RB du Marais Audomarois ; Arsène VINGLASSALON, président du syndicat des producteurs de vanille de Guadeloupe; Olivier GUERRI, directeur adjoint d'EPIDOR, RB du bassin de la Dordogne ; Raphael MICHAU, EPIDOR, coordinateur de la RB du bassin de la Dordogne ; Association RESOLIS ; Agathe DE MONTMORILLON, Média des acteurs ; Quentin du PONTAVICE, PETR du Grand Briançonnais; Étudiants de la promotion MAB 2019-2020 ; Sara HERNANDEZ (SARA HERNANDEZ CONSULTING LTD), Philippe DESNOS, chef de projet LabPSE (Trame) ; Jérémie BOURDOULOUS, RB des îles et mer d'Iroise ; Jean-Baptiste MOURONVAL, chargé de mission plans de gestion, Syndicat mixte de la Camargue gardoise.

Les réserves de biosphère françaises, à travers l'association MAB-France s'appuient sur la stratégie du réseau mondial et son plan d'action pour faire des réserves de biosphère des lieux d'expérimentation des objectifs de développement durable (ODD) dans leur globalité, comme autant de leviers de la transition écologique et sociale associés. Si deux objectifs (ODD 14 et ODD 15) sont spécifiquement relatifs à la biodiversité, sa préservation est intimement liée à bien d'autres ODD puisque la nature et les ressources qu'elle offre sont le support de nombreuses activités économiques comme l'agriculture, la foresterie, le tourisme, la production d'énergie... Ils sont également indissociables des ODD à caractères sociaux et culturels.

Une bonne partie de la biodiversité des Réserves de biosphère françaises est largement en lien avec les usages et pratiques des agriculteurs. Une double tendance intensification/abandon y est observée depuis plusieurs dizaines d'années comme sur l'ensemble du territoire national, avec des conséquences variées et opposées sur la nature et la société : la fermeture de milieux et/ou la banalisation des paysages, le vieillissement des exploitants et/ou l'arrivée de néo-ruraux, la raréfaction et/ou la restauration de certains services écosystémiques (qualité de l'eau, biodiversité, pollinisation, ...), une forte mécanisation et/ou un retour à la force animale, l'utilisation accrue de

produits phytosanitaires et/ou le développement de pratiques raisonnées et de filières bio, la diminution du nombre de variétés cultivées versus leur conservation et leur promotion. Les effets sur la biodiversité sont évidemment multiformes, mais malgré le développement de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement, l'érosion constante, durable et importante de la biodiversité associée à ces espaces se poursuit.

L'agriculture actuelle fait donc face à de nombreux défis, elle doit garantir la sécurité alimentaire (ODD2), participer à l'adaptation au changement climatique (ODD13) tout en préservant la biodiversité (ODD14 et 15) et en garantissant un revenu et des conditions de vie décentes aux producteurs agricoles (ODD8). Dans ces conditions, la transformation des systèmes de production agricole est un enjeu majeur pour concilier plus durablement les enjeux socio-économiques et environnementaux mais insuffisante. Elle doit s'accompagner d'une réorganisation des filières, du territoire et du système agroalimentaire, de l'amont à l'aval. Il s'agit donc de « produire autrement » mais aussi de « transformer et vendre autrement », d'une certaine façon de transformer l'ensemble du système alimentaire (La Fabrique Ecologique 2015<sup>1</sup>). Ces changements globaux pourraient alors impacter les ODD relatifs à la santé (ODD3), à l'eau (ODD6), à la production et la consommation (ODD12) et aux partenariats (ODD17).

L'agroécologie est l'une des voies possibles pour répondre à ces enjeux. Concept aux multiples définitions, le principe originel de l'agroécologie vise à concevoir des systèmes de productions agricoles qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes (Schaller, 2013<sup>2</sup>). Changeant progressivement d'échelle, de la parcelle à celle du paysage, du système de production au système alimentaire, cette approche systémique centrée sur l'agronomie et l'écologie inclut également les sciences humaines, économiques et sociales<sup>3</sup>. L'agroécologie est soutenue officiellement en France par le Ministère de l'agriculture depuis 2012 qui a mis en place des plans d'action pour la promouvoir et la soutenir. Cependant, le modèle conventionnel reste largement dominant bien que les alternatives se multiplient. La transition agroécologique demande une transformation des entreprises (de toute la chaîne de valeur) et de leur mode de fonctionnement d'autant plus importante qu'elle est ambitieuse (Duru et Théron 2014<sup>4</sup>). Pourtant elle repose encore aujourd'hui sur de nombreuses incertitudes (pertinence des modèles alternatifs d'agriculture, lien avec les différents maillons de la chaîne en aval jusqu'au consommateur...).

Parler de transition agroécologique implique donc de changer de paradigme. Cela ne peut se réaliser sans la mise en place de projets collectifs, portés par les acteurs des territoires. **L'hypothèse que sous-tend l'organisation et les modes d'action des Réserves de biosphère est que les objectifs de biodiversité seront réalisés plus efficacement et plus durablement avec la participation de la société et l'engagement des acteurs socio-économiques.** Nombre de gestionnaires d'aires protégées ont depuis fort longtemps créé de nouvelles formes d'interventions du local au global. Entre protection à long terme et développement, lieu de recherche ou de partage des savoirs, comment les Réserves de biosphère peuvent-elles contribuer à promouvoir cette transition dans les territoires ? Cette écologisation de l'agriculture transforme aussi les modes de construction et de partage des connaissances entre chercheurs et acteurs des territoires (Compagnone et al., 2018<sup>5</sup>). Réussir la transition agroécologique sur un territoire, nécessite de créer

<sup>1</sup> <https://www.lafabriqueecologique.fr/app/uploads/2019/05/transitionagro.pdf>

<sup>2</sup> *Centre d'études et de perspectives*, 2013, vol. 59

<sup>3</sup> <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agroecologie/>

<sup>4</sup> *Cahiers Agricultures*, 2014, vol. 23, no 2, p. 84-95 (1)

<sup>5</sup> *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2018, vol. 12, no 12-2

des alliances, des synergies entre les collectivités, les citoyens, les agriculteurs, les filières, pour les articuler entre elles et développer des coopérations territoriales.

Accompagner ces transformations et comprendre quels sont les principaux jalons ou leviers d'une transition territoriale sont les objectifs que s'est fixé ce programme à l'échelle de quelques Réserves de biosphère.

### A. Sensibilisation à l'agroécologie et à l'accompagnement à concevoir une transition agroécologique du Réseau français des Réserves de biosphère

Une sensibilisation à l'agroécologie et à l'accompagnement à concevoir une transition agroécologique a été proposée à l'ensemble des membres du réseau ainsi qu'au Groupe recherche du MAB France, constitué de gestionnaires et de chercheurs. Les résultats obtenus au cours de deux journées de partage, en janvier et septembre 2019, sur 1- les concepts et des méthodes qui sous-tendent la transition dans le domaine de l'agroécologie, et 2- d'expériences sous diverses formes (témoignage, grille d'analyse synthétique de projet, ...) ont été consignés dans le rapport 12 mois précédemment transmis.

Par la suite, une courte visioconférence (avril 2020) a été proposée à l'ensemble du réseau pour présenter les résultats et différentes actions menées dans le programme au bout d'un an (Doc 1 :CR réunion du 28-04-2020).

Il apparaît que la majorité des Réserves de biosphère sont intéressées par les questions d'accompagnement à la transition agroécologique. **Leur attente est avant tout un désir d'échange et de partage de leurs expériences et pratiques à l'échelle du réseau pour alimenter les réflexions locales, saisir des opportunités et trouver des solutions aux difficultés rencontrées. Bien qu'elles aient souvent un rôle actif dans l'accompagnement, elles n'ont que très peu de temps à consacrer à une réflexion collective.** Ainsi, certaines Réserves de biosphère, pourtant très concernées par le sujet, n'ont pas participé faute de disponibilités. Cette situation nous a conduit à proposer d'autres formes d'interactions, des réunions courtes en visioconférences sur un thème ciblé avec une présentation concise et un temps d'échange qui restent à expérimenter.

### B. Recherche-action : accompagner la démarche de conception d'une transition agroécologique dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois

Le volet recherche-action du projet s'est focalisé sur l'accompagnement vers une transition agroécologique dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois, dernier marais maraîcher de France, également zone humide de très grande importance pour la biodiversité et la ressource en eau dans la région des Hauts de France.

Cette recherche-action accompagne une démarche collective en cours à l'échelle du marais. Son processus peut être découpé en deux phases : premièrement, s'appuyant sur des travaux de recherche qui s'intéressent à la façon d'organiser cette transition (ANR-13-AGRO-0006

TATA-BOX), la démarche s'est inspirée du guide méthodologique rédigé au cours de ce projet (Audouin et al., 2018<sup>6</sup>) ainsi que d'autres outils de concertation comme le jeu de territoire, ou encore les outils développés par LISODE. La mise en œuvre a été initiée lors du stage de recherche d'une étudiante de Master 2 (Institut d'Urbanisme & d'Aménagement de Lille) Coline Rozanès, accompagnée par un collectif de chercheurs (E. Audouin, INRAE – AGIR ; M-P Faucon et E. Marraccini, UniLasalle – Interact ; C. Hervé, CNRS-INRAE – Dynafor ; C. Hinnewinkel, Université de Lille – TVES) et a été détaillée dans le rapport transmis la première année de ce projet (Rapport 12 mois).

La démarche engagée s'inscrit bien dans la démarche de prospective proposée par le guide TATA-box. A partir d'un état des lieux réalisé par un travail bibliographique et la réalisation d'enquêtes, et un premier temps d'échange a été organisé en août 2019 entre les parties prenantes du territoire sur le futur de l'agriculture dans le marais Audomarois. Il a permis d'identifier une dizaine d'enjeux. Il a souligné l'importance du « *construire ensemble* » des projets concertés pour, d'une part, créer des projets valorisant l'agriculture locale et, d'autre part, être en phase avec les attentes sociétales et la préservation de l'environnement. Il est clairement identifié qu'une des clés de réussite d'une démarche de concertation repose sur une appropriation de la démarche par le territoire (Bonin et al., 2018<sup>7</sup>). L'étape de co-construction facilite les discussions à venir sur la formulation d'actions opérationnelles, comprises et approuvées par l'ensemble des acteurs. Elle permet de remettre les échanges et la communication au centre de l'élaboration du projet de territoire.

Les participants se sont montrés très intéressés par la démarche et préoccupés pour l'avenir de l'agriculture, mais la faible prise en compte de la question environnementale est notable. L'intérêt de poursuivre et de renforcer l'accompagnement par des méthodes de concertation innovantes a été confirmé, de même que le besoin d'assurer et de concevoir une méthode d'accompagnement sur le moyen et long terme. Pour plus de détails sur la méthode et les résultats de ce premier atelier, voir le 4 pages (Doc 2) et le mémoire rédigé par Coline Rozanès (Doc 3) (Rozanès, 2019).

Suite au stage de master2, qui s'est avéré un excellent levier pour engager la dynamique, il a été nécessaire de soutenir financièrement la poursuite de l'animation pour la maintenir, en lien étroit avec les structures gestionnaires de la Réserve de biosphère et à leur demande explicite, dans le cadre de leurs actions. Une démarche de transition agroécologique s'effectue dans la durée et implique un intérêt politique pour le projet et la mobilisation de moyens humains dans les équipes gestionnaires. Cette période a été mise à profit pour constituer un dossier de demande de financement de thèse pour poursuivre l'accompagnement de la Réserve de biosphère du marais Audomarois à moyen terme (voir le paragraphe Analyses et perspectives).

Après restitution écrites des analyses du premier l'atelier (février 2020), il a été proposé de poursuivre les échanges par la mise en place de groupes de travail thématiques, avec les acteurs du marais Audomarois. Cette deuxième phase, dans la poursuite de ce que propose le guide TATA-box, cherche à combiner la définition du futur vers lequel les acteurs souhaitent tendre et une réflexion sur les pistes d'action pour y parvenir.

A l'initiative de la Réserve de biosphère, les ateliers sont organisés dans le cadre du Programme d'action en faveur du Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) piloté par la CAPSO<sup>8</sup> avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le PMAZH incite et accompagne

<sup>6</sup> <https://hal.inrae.fr/hal-02791709>

<sup>7</sup> Revue AE&S volé8, n°2,15 décembre 2018 : Agronomie et design territorial

<sup>8</sup> Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer

l'expérimentation collective, le partage des connaissances entre les acteurs, en maraîchage et en élevage mais également sur le milieu (eau/sol/biodiversité). Les ateliers thématiques s'inscrivent dans le programme intitulé « **Échangeons sur l'avenir de l'agriculture dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois** ». Les objectifs poursuivis sont de trouver, avec les acteurs, les solutions pour que l'agriculture de ce territoire puisse concilier la viabilité économique des exploitations agricoles avec les attentes de la société en matière de développement durable et de préservation de l'environnement, soutenu par l'agglomération (CAPSO) et le Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale (PNRCMO). Sur la base des enjeux identifiés lors du premier atelier, 6 groupes thématiques ont été prévus reposant sur le volontariat des acteurs. Des apports de connaissances scientifiques ou spécialisées selon les besoins et la demande de chaque groupe sont déterminés au fur et à mesure. Les groupes de travail, d'une quinzaine de personnes environ, pourront aller jusqu'à la définition d'un plan d'action. Les discussions sur la lutte contre les ravageurs ayant déjà été entamées depuis mars 2019 et des actions mises en œuvre (embauche de deux piégeurs supplémentaires, essais de nouveaux types de pièges...), ce sujet ne fera pas l'objet d'un échange. Ils portent sur :

1. La gestion des ressources naturelles
2. Le lien agriculture et tourisme
3. La production maraîchère
4. L'élevage
5. La commercialisation des productions
6. Le renouvellement de la population agricole

L'aide au maintien de l'agriculture sera une thématique traitée de manière transversale par les différents groupes.

Le calendrier prévu a été bousculé par la pandémie de COVID-19 qui a interrompu la dynamique de concertation. Les 1<sup>ères</sup> rencontres thématiques se sont tenues en septembre et octobre 2020 et d'autres sont à venir lorsque les conditions sanitaires le permettront (janvier-février 2021). A ce jour, 4 ateliers se sont déroulés, qui ont réuni chacun entre 15 et 20 personnes d'origine variées (Annexe I et Doc 5 à 8). Une prolongation du financement de la mission d'animation est assurée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie. La réalisation récente des ateliers limite leur analyse et seulement quelques éléments seront abordés.

### Analyses et perspectives

Malgré les difficultés pour garder une animation dans le contexte de la pandémie et la précarité du financement de l'animatrice, le projet suit son cours grâce à l'engagement de multiples partenaires et des acteurs locaux soutenant ce projet. Au total, quatre ateliers ont réuni 70 participants dont 10 techniciens. Ils ont fédéré une multitude de partenaires créant un maillage très dense d'interactions qui permet de savoir « qui fait quoi ». Ils ont aussi aidé à articuler l'ensemble des dynamiques. Deux autres ateliers sont prêts à être menés. La commercialisation des productions, abordée à de nombreuses reprises, sera traitée de façon transversale. Un groupe de travail sur les stratégies de valorisation des productions est envisagé, et donnera lieu à la création d'un livret présentant des solutions.

Le travail d'animation, de coordination, de concertation est mené à un double niveau : en interne avec les organismes institutionnels partenaires de la CAPSO (chambre d'agriculture, SmageAa, PNRCMO, ...) intervenant sur les thématiques traitées en ateliers et relevant de leur prérogative, chacun devant se positionner pour définir et valider les animations. Ensuite, seulement, une concertation avec l'ensemble des parties prenantes du territoire a lieu sur le terrain. L'animation s'articule donc entre des phases de préparation des concertations avec les organisations partenaires et les parties prenantes, en alternance avec des temps informels sur le terrain. Des périodes d'environ deux mois permettent de croiser l'ensemble des réflexions avec les partenaires et de proposer des animations adaptées aux parties prenantes. Le travail en ateliers thématiques est conduit comme un tout, les groupes de travail ne sont pas cloisonnés et certaines personnes sont présentes dans plusieurs groupes thématiques.

Le travail d'animation pourra se poursuivre par une thèse conditionnée à un financement CIFRE. Le co-financement de l'ANRT<sup>9</sup> (réponse attendue en janvier 2021) serait supporté par l'Agence de l'Eau Artois Picardie (environ 20 000 euros sur trois ans). Les questions de recherche choisies sont compatibles avec l'animation territoriale :

1) Quels sont les freins et leviers à la transition agroécologique dans les territoires présentant des enjeux de préservation des ressources ?

2) Comment concevoir une méthode d'accompagnement vers la transition agroécologique adaptée aux acteurs et aux territoires à enjeux de préservation des ressources ?

3) Quelle expérimentation est mise en place dans la Réserve de la Biosphère du marais Audomarois ?

Un comité d'encadrement composé à la fois de scientifiques et d'encadrants techniques a été défini afin de veiller à la coordination des actions de recherche et de terrain et d'adapter les questions scientifiques et le déroulé de la thèse aux besoins locaux. (Doc 4 - Projet de thèse)

Le cadre conceptuel proposé dans le guide TATA-BOX a servi à structurer la démarche dans ses grandes lignes : ainsi, l'agroécologie est comprise dans une acception large, globale partant des exploitations, les intégrant dans les filières et la société civile ; cela est visible par la nature des acteurs mobilisés. La planification des ateliers suit les trois étapes proposées par le guide : une phase de diagnostic, la construction d'un futur souhaité et des moyens d'y parvenir. Le guide donne des clés pour la mise en place d'un processus participatif de qualité et facilite l'organisation de la démarche. Il a donc bien rempli son rôle structurant pour la mise en place du dispositif de concertation. Toutefois, au démarrage, son contenu riche et complexe a semblé difficile à s'approprier, alors que la démarche était encore abstraite. Il a pris tout son sens au cours de l'expérimentation, cependant, un grand nombre de recommandations et d'expériences y sont présentés pour anticiper les difficultés pouvant être rencontrées sur le terrain (identification de tous les acteurs à prendre en compte, les rapports de force en présence, la mobilisation des acteurs et bien d'autres encore). Toutes ces facettes sont difficiles à appréhender. De plus, la démarche proposée demande une prise de recul, d'analyse, de réflexion sur ses propres actions et réclame un effort d'animation soutenu, d'intermédiation entre de nombreux organismes et parties prenantes qui repose en partie sur la légitimité donnée à l'animateur. Cette légitimité qui exige le

---

<sup>9</sup> Association Nationale Recherche Technologie

soutien de nombreuses structures institutionnelles aux objectifs parfois contradictoires, n'est pas toujours facile à obtenir. L'accompagnement par une personne extérieure au dispositif est très utile pour rappeler les points de vigilance.

La transition aura-t-elle bien lieu dans l'Audomarois ? Sera-t-elle réellement agroécologique ? Avec quelle intensité les questions environnementales pourront-elles être prises en compte ?

Comme pour tout processus en cours, les analyses sont à nuancer, mais la démarche de concertation semble rencontrer plusieurs difficultés :

- La première concerne la capacité de restituer l'ensemble des données aux parties prenantes lorsque les sujets s'avèrent délicats : le bio, la qualité de l'eau, l'accessibilité des parcelles.
- La deuxième est la faible mobilisation de certains acteurs essentiels comme les maraîchers et les élus lors des ateliers.
- La troisième est la difficulté à définir et à partager une vision commune, la vision d'un futur souhaité par l'ensemble des acteurs, avec la méthode employée.

Ce constat sonne comme une réminiscence de ce qui s'est joué dans le marais Audomarois depuis 50 ans, et qui a conduit à l'absence de changement. Des efforts conséquents devront donc être menés pour adapter la démarche de concertation à cet état de fait, la faire évoluer pour affronter ces points de blocage : travail sur la vision à plus long terme et avec un collectif plus étendu impliquant d'aborder les sujets délicats par d'autres angles, travail sur les politiques publiques et moyens d'accompagnement de cette transition.

Le MAB-France poursuit l'accompagnement de cette démarche par des entretiens réguliers avec l'animatrice du projet lui apportant un regard extérieur et réflexif sur la démarche menée. Elle propose des apports scientifiques réguliers et intègre la démarche au sein des autres actions portées par le réseau des Réserves de biosphère.

### **Livrables**

- Le rapport de stage de Master 2 (Doc 3) et le 4 pages de Coline Rozanès (Doc 2)
- Les quatre comptes rendus des ateliers conduits dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois (Doc 5 à 8)
- Le projet de thèse de Coline Rozanès (Doc4)

## C. Mont Viso : Vers une agriculture et une alimentation durable dans le PÉTR du Grand Briançonnais

Le PNR du Queyras, structure gestionnaire de la Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso, participe à un collectif qui anime la transition agricole et alimentaire à l'échelle du PÉTR<sup>10</sup> du Grand Briançonnais. Ce projet est inscrit dans le Programme National pour l'Alimentation (2017), pour lequel la Fédération des Parcs naturels régionaux a établi un partenariat avec

---

<sup>10</sup> Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux

l'association Résolis<sup>11</sup> pour développer un « Système d'observation, d'accompagnement et d'appui aux initiatives et aux dynamiques territoriales de transition alimentaire au sein du réseau des Parcs naturels régionaux ». Le PNR du Queyras avait alors effectué un relevé d'initiatives en faveur d'une agriculture et une alimentation durables. Cette étude avait mis en évidence un fourmillement d'initiatives concernant l'ensemble de la chaîne alimentaire et permis la reconnaissance mutuelle du PNR du Queyras et de ces porteurs d'initiatives. Un collectif pour la transition agricole et alimentaire composé de l'ensemble des acteurs du territoire très actifs avait émergé : depuis, il s'emploie à mobiliser les consommateurs, comme leviers en faveur d'une transition agricole et alimentaire du territoire.

Le MAB France a contribué à l'accompagnement de cette mobilisation, au travers d'un travail collectif des étudiants du master MAB de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, promotion 2019-20, dans le cadre d'un projet impliquant le Média des Acteurs (coordinateur), le Parc Naturel Régional du Queyras et le PETR du Grand Briançonnais. Les étudiants sont venus en appui de ce collectif.

Un diagnostic basé sur un travail bibliographique a été réalisé, suivi d'une enquête sur les pratiques et habitudes alimentaires des habitants du PETR du Grand Briançonnais. Une animation sur le thème « Bien manger pour tous », a été organisée en novembre 2019.



#### Enquête dans les rues et magasins de Briançon et ses alentours

Durant ces deux jours, plusieurs activités ont été proposées : un atelier « *nouer des partenariats autour de l'alimentation* », plusieurs visites et un atelier « *enjeux de l'alimentation actuelle et de demain* ». Les partenaires locaux y ont listé les acteurs locaux et les initiatives alimentaires qu'ils connaissaient. Les étudiants les ont aidés à réaliser la première version d'un outil collaboratif : une carte interactive et participative (Figure 1), pour mettre en valeur ces informations.

<sup>11</sup> Recherche et évaluation des solutions innovantes et sociales

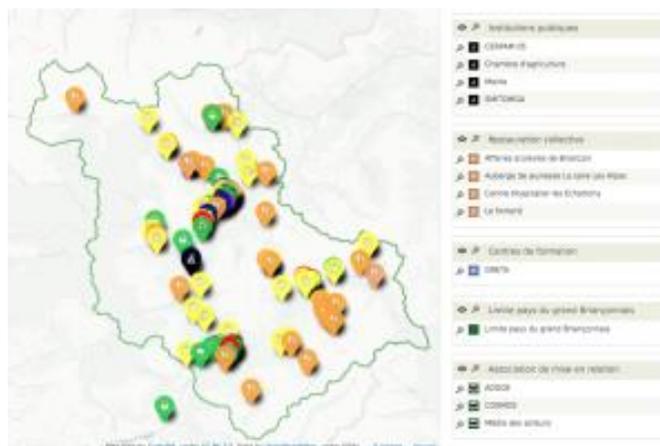


Figure 1 : La carte interactive des acteurs de l'alimentation

Les étudiants ont également conçu et animé un atelier participatif en trois parties sur le thème « *enjeux de l'alimentation actuelle et de demain* » afin de promouvoir un nouveau modèle d'alimentation du futur.

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Compléter un état des lieux réalisé grâce à une cartographie participative pour localiser les lieux d'approvisionnement actuels des participants et les raisons de leur choix.
- Identifier des problématiques perçues par les habitants autour de la question « quels sont les enjeux de l'alimentation actuelle et de demain ? »
- Collecter les solutions identifiées par les participants pour répondre aux enjeux évoqués



Ces deux journées ont permis à de nombreux acteurs (producteurs, distributeurs, restaurateurs, citoyens consommateurs) de se rencontrer, d'échanger, d'analyser et d'imaginer l'avenir ensemble. Le goût pour des produits locaux de qualité se confirme, ainsi que le besoin d'information et de communication pour améliorer le travail en réseau autour des enjeux de l'alimentation.

Le rapport de la promotion d'étudiants propose un état des lieux et une liste de préconisations pour le territoire (Doc 9- Rapport Mont Viso). Ce travail a aussi contribué à la formation des étudiants en gestion de projet et aux problématiques territoriales. Il a enfin permis de décroisonner, grâce à

des approches participatives, les savoirs scientifiques et les savoirs d'expériences des acteurs de terrain.

### **Livrables**

- le rapport des étudiants du Master MAB2019-20 de Toulouse et annexes (Doc 9)
- Valorisation sur le territoire <https://adsch05éorg/2-ateliers-participatifs/atelier-alimentation/>

## D. Inventaire des expériences de transition agroécologiques menées dans la Réserves de biosphère du bassin de la Dordogne

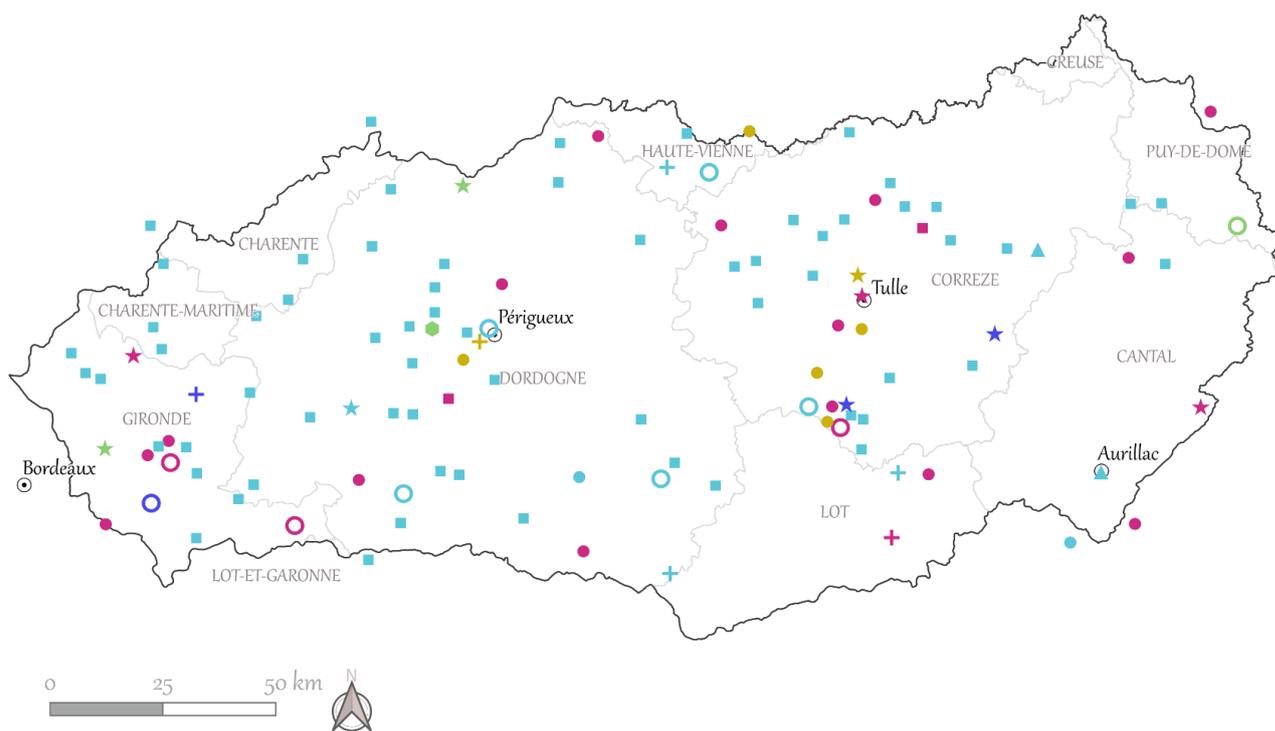
EPIDOR (EPTB<sup>12</sup>) gestionnaire de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne promeut un développement coordonné et harmonieux de la vallée de la Dordogne et de son bassin versant. Immense territoire de 24 000 km<sup>2</sup>, le bassin de la Dordogne réunit trois régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, et la Nouvelle-Aquitaine), 11 départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne et Gironde, traversés par le fleuve Dordogne) et plus de 1500 communes.

Depuis 2017, EPIDOR anime un exercice de prospective, Dordogne 2050. Dans ce cadre, des ateliers sont organisés sur les enjeux agricoles, afin de saisir les enjeux et les dynamiques en place. De nombreuses initiatives en matière d'agriculture et d'alimentation durables sont déjà engagées ou réalisées sur le bassin de la Dordogne, très souvent peu ou mal connues. En partenariat avec le MAB-France, EPIDOR a souhaité inventorier les pratiques d'agriculture et d'alimentation durables, sur le bassin de la Dordogne. Un travail d'inventaire a été mené par une stagiaire de master 2, Laëtitia Goni-Lizoain (AgroParisTech, Nancy) qui s'est attachée à caractériser les initiatives (individuelles ou collectives) et les mesures de politique publique dans lesquelles elles s'inscrivent. Son travail s'est appuyé sur la méthodologie proposée par l'association Résolis, avec laquelle le MAB-France a établi une convention de partenariat. Un panorama des aides financières et des programmes mis en place par les acteurs institutionnels du bassin de la Dordogne (chambres d'agriculture régionales et départementales, conseils régionaux et départementaux, Agence de l'eau) a aussi été dressé. Ce recensement a pris la forme de fiches d'une à deux pages par démarche avec les informations clés (nom et porteur du programme, objectifs, bénéficiaires, budget, personnes ressources) (Doc 10). Il permet de comprendre les dynamiques territoriales d'appuis susceptibles de promouvoir ou de freiner cette transition.

Un recensement et une description de 176 initiatives d'alimentation responsable et durable réparties sur l'ensemble de la RB du bassin de la Dordogne a également été réalisé (Doc 11).

---

<sup>12</sup> Établissements Publics Territoriaux de Bassin



Sources : Open Street Map, EPIDOR - Logiciel : QGIS 3.4

#### Type d'acteur

- Association
- ☆ Autres (entreprises, établissement public, collectivités, ...)
- △ Centre de formation ou de recherche
- ⊕ Coopérative
- Exploitation agricole (individuelle, GAEC, EARL, SCEA, ...) / Viti
- Groupement d'agriculteurs/viticulteurs
- Organisation professionnelle (société, ...)

#### Domaine d'application

- Distribution / Commercialisation
- Production agricole/viticole
- Production de services d'accompagnement, d'appui, de financements
- Transformation de produits agricoles et alimentaires
- Valorisation non alimentaire des produits agricoles et alimentaire (to

*Répartition territoriale (acteurs et domaine d'application) des 176 initiatives recensées sur la Réserve de biosphère UNESCO du bassin de la Dordogne – Réalisation : Laëtitia GONI – LIZOAIN, 2020 –*

Trois classes d'initiatives sont définies suivant les porteurs de projet, les domaines d'applications, les filières et les objectifs recherchés, dans le domaine de l'environnement, économique, social et éthique.

| Classe | Nombre d'initiatives | Principales caractéristiques  |
|--------|----------------------|---|
| 1      | 37                   | Très peu technique, sans objectif environnemental de biodiversité via les infrastructures agro – écologiques, ni d'objectif économique de mise en place de circuits courts via la vente directe. Un objectif social d'accessibilité à une alimentation saine. Ces initiatives sont mises en place principalement par des associations |
| 2      | 50                   | Pas d'objectif économique de mise en place de circuits courts via les AMAP, les restaurateurs, les magasins locaux, ... ni de certification en agriculture biologique. 58% des initiatives concernent la production de service d'accompagnement, d'appui et de financement  |

|   |    |   |
|---|----|---|
| 3 | 89 | Très techniques et mises en place par des exploitations agricoles et/ou viticoles certifiées en agriculture biologique, avec des objectifs environnementaux concernant la préservation et l'accroissement de la biodiversité, la préservation de la qualité de l'eau ainsi que des objectifs économiques pour développer les circuits courts via la vente directe ou autres |
|---|----|---|

Parmi les initiatives recensées, 25 ont donné lieu à un travail d'enquête approfondi sous forme d'entretiens concernant les objectifs poursuivis, les actions mises en œuvre, les résultats, les difficultés rencontrées, les facteurs de réussite et le caractère original de l'initiative. Il s'agit de comprendre la façon dont elles ont émergé et se sont déployées, les registres d'argumentation et d'action sur lesquels elles se fondent. Vingt-quatre initiatives ont alimenté l'Observatoire des initiatives de Résolis (<https://www.resolis.org/>) et un livret de présentation de ces initiatives est en cours de réalisation (Doc 12). Les restitutions envisagées localement à l'attention des participants et des partenaires institutionnels ont été annulées pour cause de confinement et reprogrammées au mois de janvier 2021. Une présentation de ce travail à l'ensemble du réseau des RB est envisagée début 2021.

#### Analyses et perspectives

Les premières conclusions issues de ce travail demanderont une analyse plus approfondie après les restitutions, mais d'ores et déjà des points saillants ressortent (Extraits du rapport de Master 2 de Goni-Lizoain, 2020, Doc 13).

Lors des entretiens, trois points cruciaux ont été évoqués : **l'économie, l'agronomie et l'autonomie**. Dans un premier temps, une transition s'effectue ou s'est effectuée par un travail sur le plan agronomique pour des raisons **économiques**. L'économie est un levier important dans les changements de pratiques : la viabilité des exploitations est indispensable à la pérennité des systèmes. Parallèlement aux changements de pratiques, les acteurs cherchent tous des débouchés en vue de valoriser au mieux leurs produits.

Les échanges avec les producteurs ont été très techniques, portant par exemple sur les techniques culturales, la sélection génétique et les diverses races animales, le matériel utilisé, les essais sur leurs parcelles... Ces initiatives constituent un vivier expérimental extraordinaire, et proposent des solutions intéressantes. **L'agronomie** est au cœur du métier, le sol n'est plus un support mais un milieu vivant. La vision du métier devient tout à fait différente. Les différentes pratiques mises en œuvre (couvert végétaux, arrêt du travail du sol, techniques culturales simplifiées, diversité des cultures, valorisation de l'herbe, ...) permettent d'améliorer les performances économiques, environnementales et sociales des différentes exploitations. Les agriculteurs s'organisent en collectif afin de partager leurs connaissances et voir ce qui se fait sur d'autres fermes. Ce travail d'échanges entre pairs couplé à des formations a été et est aujourd'hui encore primordial afin d'apprendre une nouvelle forme d'agriculture (Goni-Lizoain, 2020).

Tous les acteurs sont **en quête d'autonomie** (fourragère, de fertilisant, ...). Pour certain(e)s, le choix de l'agriculture biologique était une évidence dès leur installation. L'élevage, qui est régulièrement décrié (Delanoue, Roguet, et Dockes 2014<sup>13</sup>), reprend tout son sens et son importance dans ces systèmes. En effet, avoir un atelier animal est un réel atout pour boucler les

<sup>13</sup> INRAE *Productions Animales*, 2018, vol. 31, no 1, p. 51-68.

cycles de nutriments sans achat extérieur. De plus, il permet de valoriser des milieux aux potentiels pédoclimatiques très variés (Perrot et al. 2005<sup>14</sup>). Les acteurs interrogés cherchent à être moins dépendants des cours des marchés extérieurs, pour redevenir maître de l'intégralité de la chaîne agroalimentaire, de la production à la commercialisation. Ils souhaitent supprimer les intermédiaires, assurer la traçabilité des produits et améliorer leurs revenus dans le respect de l'environnement, de l'humain et de l'animal.

**Il faut noter que c'est seulement après avoir amélioré leurs performances économiques, s'être formés et avoir visité d'autres exploitations, que les agriculteurs prennent en compte l'aspect environnemental. L'aspect social n'est jamais abordé en tant que tel : il est lié au travail effectué sur les aspects économiques, environnementaux et éthiques.**

**En conclusion**, ces initiatives contribuent à répondre aux enjeux environnementaux avec notamment la mise en place de pratiques visant à dépolluer les modes de production et de distribution des produits agricoles et alimentaires (moins d'utilisation de produits chimiques et plus d'utilisation de matière organique végétale et animale, préservation des paysages et de la biodiversité, maintien d'emplois locaux, ...). De plus, elles participent à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau en arrêtant ou limitant l'irrigation, en récupérant les eaux de pluies, en implantant des cultures moins gourmandes en eau, en mettant en place des arbres et couverts végétaux pour limiter l'érosion et le ruissellement... L'ensemble des changements contribue à préserver la ressource en eau tant sur l'aspect qualitatif que quantitatif. **Ces initiatives locales peuvent constituer un réel levier d'action pour une transition agroécologique du territoire.** Elles restent encore très ponctuelles et peinent à se généraliser. Un changement d'échelle **ne sera possible que si un accompagnement technique concret est proposé aux agriculteurs, un meilleur soutien financier de la part des politiques publiques ainsi qu'une meilleure valorisation des produits.**

Cependant, le travail collectif est moteur et constitue un véritable atout pour avancer plus rapidement. L'intérêt d'inventorier ces initiatives constitue le début d'un état des lieux sur le territoire, et le partager est aussi l'occasion de les rendre plus visibles. Il constitue une opportunité pour faire naître une dynamique et un réseau d'acteurs de la transition agroécologique. In fine ce travail doit aider EPIDOR à trouver des voies de développement et de promotion de modèles de production, de valorisation et de consommation tournés vers l'agroécologie, c'est-à-dire plus équitables, économes en énergie, respectueux des ressources naturelles et notamment de l'eau, créateurs d'emplois et/ou de lien social, moins polluantes... Cette approche holistique et multisectorielle englobant agriculture, environnement, entreprise, etc. nécessite l'intervention et la coordination de nombreuses compétences détenues par autant d'organismes, de collectivités, d'institutions différentes. Parmi ces structures, aucune n'est légitime, seule, à apporter l'ensemble des actions que requiert la transition agroécologique à l'échelle du bassin de la Dordogne. EPIDOR, en tant que coordinateur de la RB, pourrait avoir un rôle à jouer en créant une arène de discussion entre les acteurs, institutionnels et autres, nécessaire au décroisement thématique des structures et à leur mise en réseaux.

### **Livrables**

- Le rapport de stage de Master 2 de Laëtitia Goni-Lizoain (Doc 13)
- Recueil des 25 initiatives sous forme de fiche (Doc 12)
- Recueil des politiques publiques (Doc 10)

---

<sup>14</sup> *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 2005, no 288.

## E. Archipel de Guadeloupe : du projet VALAB au projet RACOON

Dans la Réserve de biosphère de l'Archipel de Guadeloupe, dont la structure support est le Parc national, le syndicat des producteurs de vanille de la Guadeloupe (SYAPROVAG) est à l'origine d'un projet de valorisation écosystémique intégrée de l'agro-biodiversité en forêt (VALAB). Il est conduit en lien avec le Parc.

VALAB, accompagné par le projet H2020 d'Innovation Sociale dans les Zones Rurales Marginalisées (SIMRA) avait déjà son propre cadre méthodologique lorsqu'il a été associé au présent projet et n'a donc pas eu recours au guide TATA-BOX. Cependant, une similitude dans les grandes phases d'accompagnement a été notée : les chercheurs y ont un rôle de partenaires et d'appui à la démarche. Ce projet du Réseau des réserves de biosphère fournit aux acteurs guadeloupéens un espace de collaboration favorable, notamment sur les méthodes de concertation.

Le projet VALAV s'est achevé en février 2020, et depuis le collectif auquel s'est joint le MAB France, a élaboré un projet intitulé RACOON : pour une Restauration et préservation de la biodiversité du sous-bois par des Agrosystèmes de COnservation intégrée pour une crOissance verte iNnovante en Guadeloupe (FEADER mesure 16.1). Ancré dans la Réserve de Biosphère de l'Archipel de la Guadeloupe, il conçoit la forêt comme un espace multifonctionnel, espace naturel, de production agricole, de loisirs et de découverte. Sur deux ans, le projet vise à mettre au point des prototypes de systèmes de production en sous-bois (inspiré des jardins-forêt) et à réfléchir aux modalités d'accompagnement et de développement par des politiques publiques adaptées à leur spécificité. En partenariat avec la recherche, le projet doit permettre de comparer des expérimentations menées par et chez les agriculteurs, et des expérimentations en dispositif d'innovation ouverte (station) sous pilotage scientifique. Ainsi, au travers d'actions de transfert réalisées d'agriculteurs à agriculteurs et animées dans le cadre du projet, il s'agit aussi de favoriser une première diffusion des pratiques innovantes développées par la co-construction entre partenaires de recherche et agriculteurs.

## F. Conclusion

Des rencontres et des stages réalisés, il apparaît que la plupart des Réserves de biosphère françaises expérimentent, certaines depuis longtemps, diverses formes de transition agroécologique, et ces territoires partagent et accompagnent bien souvent cet enjeu primordial. Avec les acteurs et ceux qui les accompagnent, ce projet a interrogé pendant près de deux ans des expériences de transitions agroécologiques sur des territoires, à des échelles très variées, et fait ressortir de nombreuses problématiques communes. Ce qui nous a semblé original lors de nos échanges ce sont les témoignages, les réflexions sur la manière dont se construisent les projets de transition agroécologiques, qui les portent, les accompagnent, les difficultés rencontrées, et qui malgré une grande diversité de cas et de territoires montrent certaines similitudes. S'appuyant sur certaines de ces expérimentations, des articles scientifiques sont en cours de rédaction et de réflexion. Pour rendre compte de l'expérience de chacun des territoires, un document sera rédigé à l'attention des participants et plus largement des acteurs de la conservation et de la gestion des territoires intéressés. Il présentera **l'importance et la nécessité de l'accompagnement de la transition agroécologique**, mais aussi ses difficultés et les espoirs qu'il porte.

Les échanges montrent qu'aborder frontalement les questions environnementales ou de changement de pratiques agricoles se révèle souvent préjudiciable aux objectifs poursuivis de transition. La question des revenus est une voie d'entrée pour pouvoir discuter de l'environnement, tout comme l'introduction du système alimentaire un levier, chez les agriculteurs, pour aborder les changements de pratiques. Le passage par le système alimentaire offre l'opportunité d'un décloisonnement indispensable des acteurs institutionnels et animateurs des différents enjeux portés par la transition.

Pour soutenir ces transformations, un soutien politique et des mécanismes financiers plus affirmés sont nécessaires. Les agriculteurs en sont les acteurs majeurs, à qui, la société civile, les institutions, la recherche demandent de changer, de porter des innovations pour assurer une transition. Pourtant, ils doivent assumer seuls les répercussions financières sur leur exploitation en cas d'échec, pour une prise de risque au bénéfice de tous, pour le maintien des biens communs (l'eau, le paysage, la biodiversité...). La prise en charge de ce risque est insuffisamment incluse dans les mesures de politiques publiques mises en place à ce jour et travailler en agroécologie n'apparaît encore pas clairement comme plus avantageux. Un accompagnement au changement par des formations appropriées est également à renforcer. La recherche par l'apport de ses connaissances, d'analyses, d'évaluation, d'appui à la démarche ou encore du regard critique qu'elle apporte, peut-être, dans certaines conditions, un partenaire important.

Les initiatives en agroécologie sont nombreuses et très diversifiées, mais demeurent trop peu visibles et insuffisamment coordonnées et soutenues. Les Réserves de biosphère devraient constituer des plates-formes très utiles pour dépasser cette situation, à condition d'être soutenues en ce sens. Des recommandations peuvent être tirées des démarches testées dans différents sites au cours de cette étude.

- Il est intéressant d'inventorier et de caractériser les initiatives agroécologiques (méthode Résolis), ce qui permet de les connaître et de les rendre plus visibles ;
- Il faut en complément créer des arènes de discussions entre consommateurs, producteurs, filières, chercheurs, élus, institutions pour constituer des réseaux et mieux coordonner les initiatives. A ce titre, TATA-BOX offre un support intéressant par sa transversalité, la combinaison d'échelles, sa vision systémique ..., mais n'est pas exclusive.
- Des politiques et des financements publics sont indispensables pour venir en appui de ces dispositifs de promotion et de coordination.
- Des besoins de recherches subsistent pour accompagner, analyser et évaluer ces différents itinéraires de transition.

## II. Conclusion générale

De façon plus générale, pour conforter le mouvement en faveur de la mise en œuvre des ODD, les Réserves de biosphère proposent un chemin et des jalons qui vont dans le sens de la mobilisation et de l'accompagnement des différentes composantes de la société. Espaces de dialogue, de rencontres, elles veulent offrir un cadre pour construire ou de consolider des solidarités entre acteurs porteurs d'un changement positif. De leur longue histoire, elles tirent des leçons sur ce qui contribue à mettre un territoire en mouvement. Pour aider au changement, il s'avère important :

- D'inventorier, de caractériser, de documenter les initiatives d'acteurs locaux (publics et privés) en faveur d'une transition écologique et sociale, dans différents domaines : alimentation, énergie, mobilité, habitat, éducation/formation, gestion de la biodiversité, modes de vie...
- D'encourager, d'accompagner et de promouvoir les acteurs porteurs de changement. Pour cela, les Réserves de biosphère disposent de plusieurs dispositifs complémentaires : leurs Trophées, la mise en place de réseaux d'Eco acteurs, la mobilisation de publics spécifiques (notamment les jeunes), des actions de communication spécifiques.
- De faire des Réserves de biosphère des plates-formes d'échanges plus visibles et actives. Leur reconnaissance par l'UNESCO a une valeur symbolique qui peut largement aider à une mobilisation ouverte dans le cadre de valeurs universelles. Du savoir-faire participatif existe dans le réseau (notamment avec le master MAB) qu'il faudrait pouvoir mieux mettre à profit pour mettre en lien les acteurs et les aider à structurer des réseaux et susciter des dynamiques territoriales par des démarches participatives.
- D'adapter plus franchement les politiques publiques aux enjeux du changement.
- De disposer de moyens et d'espaces pour la transmission : parrainages, jumelages, coopération, appui technique, transfert de méthodes... à l'ensemble des territoires.

## Annexe I : Ateliers « Échangeons sur l’avenir de l’agriculture dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois ».

Deux points de vue principaux ont été partagés lors du premier atelier : d’un côté, des acteurs qui souhaitent que le modèle actuel de production soit maintenu et renforcé, de l’autre, des acteurs souhaitant que de nouveaux modèles émergent. La coexistence de ces deux agricultures a été un point central des discussions et tout l’enjeu réside dans la recherche collective de solutions qui puissent satisfaire l’ensemble des acteurs du marais.

### **Atelier d’échanges : La gestion des ressources naturelles (Doc 5).**

15 participants (des citoyens, maraîchers, éco-acteurs, la DDTM 62, UFC Que choisir ?, une éleveuse, un groupement ornithologique du Nord, le conservatoire du littoral, un agriculteur, la chambre d’agriculture, le PNRCMO, l’Agence d’Urbanisme du Pays de Saint-Omer).

L’agriculture est fortement dépendante de son environnement. Les particularités du marais Audomarois comme l’omniprésence de l’eau, les sols tourbeux ou la biodiversité exceptionnelle peuvent être des atouts comme des contraintes pour l’agriculture. Il s’agit ici d’échanger sur le fonctionnement du marais ainsi que les relations entre environnement et activités humaines. Une présentation des enjeux de la gestion de l’eau dans le marais Audomarois a été réalisée par Laurence Castillon, animatrice du SAGE<sup>15</sup> de l’Audomarois.

### **Synthèse**

Cette première rencontre thématique a permis à chacun des participants d’échanger sur l’état de santé du marais Audomarois. De nombreux sujets ont été discutés : dégradation de la tourbe, risques d’inondations, pollutions, gestion du niveau d’eau, évolution de la biodiversité, cohabitation des activités (habitat, loisirs, agriculture, biodiversité), valorisation de l’identité agricole du marais. Les constats sont alarmants, les voyants sont au rouge, tant pour le maintien des activités agricoles que de la qualité du milieu. Il s’agit désormais d’agir et de partager les différentes préoccupations abordées avec l’ensemble des participants afin de garantir leur prise en compte dans la globalité des réflexions.

Une attention particulière a été portée à la question de la préservation du sol, notamment de la tourbe. Une sortie dans le marais était prévue en novembre ou décembre pour observer et échanger avec des experts (Agrosol) sur ces questions. Si elle n’est pas possible, une vidéo sera réalisée sur la tourbe dans le marais et un webinaire sera organisé. Des échanges seront proposés autour d’un documentaire réalisé par l’agence d’urbanisme et de développement du pays de Saint-Omer et de Flandre Intérieure, S-eau-S, sur l’impact du réchauffement climatique sur la ressource en eau et les populations dans le marais Audomarois et d’autres territoires où l’Agence intervient dans le cadre du Fonds Eau.

### **Atelier d’échanges - Lien agriculture –tourisme (Doc 6)**

19 participants (Agence d’Urbanisme du Pays de Saint-Omer, un maraîcher, des éco-acteurs en batellerie et gîtes, les Offices de tourisme, Eden 62, UFC Que choisir ?, des porteurs de projet agricole, une éleveuse, le Conservatoire du littoral, Greeter du Pas de Calais, la chambre d’agriculture, le PNRCMO et la CAPSO)

---

<sup>15</sup> Schéma d’Aménagement et de Gestion de l’Eau

Un million de visiteurs parcourent chaque année la Réserve de biosphère du marais Audomarois à la découverte de ses patrimoines. S'appuyant sur une présentation des enjeux environnementaux et économiques avec la prise en compte du secteur touristique et agricole, il s'agit de réfléchir aux objectifs du territoire et aux opportunités de développement de projets agri-touristiques.

### **Synthèse**

Ces deux activités économiques se développent en parallèle sur le territoire et cet atelier offre pour la première fois une arène de discussion. Cette première rencontre a mis en évidence les difficultés rencontrées par les acteurs du territoire pour établir des liens entre le secteur agricole et le secteur touristique. Différentes thématiques ont été discutées : Comment mieux valoriser les productions locales ? Comment mieux communiquer sur l'existant auprès des visiteurs ? Comment faciliter la mobilisation des maraîchers sur des événements touristiques ? Comment faire cohabiter les différentes activités ? Une visite touristique du marais Audomarois pour les agriculteurs est envisagée.

### **Atelier d'échanges : La production maraîchère (Doc 7)**

17 personnes se sont réunies chez un maraîcher : l'adjoint à la Ville de Saint-Omer en charge du Marais et de l'Agriculture, maraîchers, porteurs de projet agricole, maraîcher-éleveur, SIPEMA, coopérative Norabio, UFC Que choisir ?, bénévole du groupe local Terre de liens, ingénieur bénévole sur la fabrication d'outils pour les maraîchers, Agence d'Urbanisme du Pays de Saint-Omer, PNRCMO, CAPSO). L'atelier a débuté par une présentation orale exposant les actions en cours par les collectifs de maraîchers et s'est appuyé sur le témoignage de l'hôte de la réunion, qui a présenté l'évolution de son activité vers une conversion en bio suite à un problème économique.

Une enquête auprès de la population maraîchère a été menée en 2019 et a permis d'identifier 6 modèles de productions et trois verrous principaux à l'engagement dans un changement technologique, social et/ou structurel. Les maraîchers installés dans les modes de production et de commercialisation du système dominant partagent une vision tranchée, soit optimiste, soit pessimiste de l'avenir du maraîchage dans le marais. Un changement s'opère chez quelques-uns : il est possible de saisir cette opportunité mais les difficultés demeurent. Ce temps d'échange a permis d'échanger sur les difficultés et préoccupations rencontrés par les acteurs de ce secteur.

### **Synthèse**

Le débat se cristallise et tourne facilement à l'affrontement lorsque certaines questions sont abordées frontalement telles que la question du bio ou la gestion de la qualité de l'eau. La discussion est pour l'instant difficile. Les pistes envisagées pour la suite demandent encore réflexion, un travail interconnaissance semble nécessaire. Une visite de la SIPEMA, coopérative agricole locale pourrait être envisagée.

### **Atelier d'échanges : Elevage (Doc 8)**

13 personnes se sont réunies chez un éleveur, également maraîcher, qui a lui aussi témoigné de l'évolution de son exploitation vers l'élevage grâce à d'autres revenus perçus par son activité maraîchère : éleveurs, éleveurs-maraîchers, UFC Que choisir, Eden 62, Conservatoire du littoral, Chambre d'agriculture, PNRCMO, CAPSO.

Les éleveurs étaient les grands absents de la première réunion de concertation, et il était crucial de leur donner une juste place au sein des débats. En effet, les prairies représentent près d'un tiers des surfaces du marais. Aujourd'hui, une soixantaine d'éleveurs y travaillent dont une trentaine en sont dépendants. Une présentation des activités réalisées avec les groupes d'éleveurs du PMAZH, une étude sur l'élevage dans le marais et l'intérêt agro-environnemental des prairies ainsi que les atouts et contraintes liés aux prairies en zones humides ont lancés les débats. Ces échanges sur l'avenir de l'élevage dans le marais ont permis d'aborder différentes thématiques pour travailler à son maintien.

### **Synthèse**

Cette première réunion a mobilisé 4 éleveurs participant tous au PMAZH. Il sera intéressant de renforcer la mobilisation de ce groupe d'acteurs par une campagne d'entretiens individuels pour toucher ceux qui ne sont pas impliqués dans le PMAZH. Les éleveurs du marais sont en recherche de prairies pour développer leurs activités. Parallèlement, le conservatoire du littoral mène une politique d'acquisition foncière pour restaurer certains milieux en friches. Le contact entre les organismes du territoire et les éleveurs doit être maintenu afin de travailler à la recherche de compromis entre la préservation du milieu et l'activité des éleveurs. Les éleveurs aimeraient que leur travail soit davantage valorisé. Un travail doit être mené pour travailler sur les opportunités de valorisation de la viande sur le territoire.